

Intervention de Flora Claquin, conseillère municipale Montrouge En Commun,
lors du Conseil municipal sur la décision 2022-392
portant préemption de deux lots situés au 108 avenue Henri Ginoux

" Pour ceux d'entre vous, chers collègues, et pour les Montrougiens qui ne le sauraient pas, le 108 avenue Henri Ginoux est l'adresse du local du Parti Socialiste de Montrouge. Et oui, c'est bien ce local du Parti Socialiste que le Maire a décidé de préempter, en toute connaissance de cause !

Ce local avait été acquis il y a longtemps par un groupe de militants socialistes, pour héberger le Parti socialiste. Cet achat avait, notamment, été financé par les cotisations des militants Montrougiens versées sous forme de loyer. Les années passant, une partie des propriétaires, a pris de l'âge, ou, désormais anciens militants et qui se sont éloignés du PS, a souhaité vendre, ce qui peut se comprendre, et un nouveau groupe, constitué de militants actuels du Parti socialiste, s'est constitué pour leur racheter le local selon les mêmes principes.

Notre projet était de contribuer ainsi au maintien de la présence de notre parti au cœur de la ville, et au contact des Montrougiens.

Vous avez fait le choix de préempter ce bien, c'est-à-dire d'utiliser les pouvoirs qui sont ceux du Maire, et l'argent des contribuables Montrougiens, pour le racheter.

Lors de la Commission de la semaine dernière, vous avez indiqué que « ce local a vocation à redevenir un commerce » et qu'il s'agissait de « garantir le maintien de ce commerce ». Cela signifie donc bien que votre projet est qu'à court terme le Parti socialiste n'occupe plus ce local.

Après cette préemption, il n'y a que deux situations possibles :

- Soit le PS reste locataire, ce qui serait profondément malsain. En effet, en ayant le Parti Socialiste comme locataire, vous seriez, à travers la Ville, le propriétaire d'un local occupé par un parti politique, vous en fixeriez le loyer, décideriez des travaux à effectuer, ou non, ...
- Soit, vous voulez tout simplement nous expulser de ce local que le PS occupe depuis des années sans aucune difficulté, comme vos propos de la semaine dernière le laissent comprendre.

Au moment où l'abstention aux élections illustre l'éloignement de nos concitoyens vis-à-vis des partis politiques, au moment où il est crucial de conserver, et de montrer, le lien entre les élus, les militants, et la population, au moment où la confiance dans les institutions, quelle que soit leur échelle, se détériore, et où il est vital de montrer au contraire leur force et la façon dont elles servent l'intérêt général, vous faites le choix exactement inverse, d'utiliser les moyens publics qui sont à votre disposition pour faire disparaître un lieu qui rendait visible un de vos adversaires, un concurrent.

Car, honnêtement, qui pourrait imaginer ici que vous auriez préempté ce local s'il avait appartenu à l'UDI ?

Ces méthodes sont scandaleuses. Elles ne sont pas à la hauteur de l'action qui devrait être la vôtre et celle de la Ville en matière d'aménagement urbain, y compris d'ailleurs pour la dynamisation des commerces !

Je dois le dire, cette action est petite, elle est mesquine parce qu'elle n'a d'autre fin que d'affaiblir le pluralisme municipal, non par le débat démocratique ou l'action publique désintéressée au service des Montrougiens, mais par l'utilisation de pouvoirs du maire en matière de droit de propriété, pourtant si cher d'habitude à la droite, et que vous maniez avec tellement plus de précautions quand il s'agit de créer du logement social !

Mais cela ne fera que renforcer notre volonté de militer et de poursuivre notre engagement au service des Montrougiennes et des Montrougiens !



Nous prenons acte de la volonté du Maire de faire disparaître le local du PS à Montrouge. Et donc nous prenons nos dispositions pour quitter nos locaux.

Et oui, cela ne fera que renforcer notre volonté de militer et de poursuivre notre engagement au service des Montrougiennes et des Montrougiens !